



HAL
open science

Fontevraud en Castille : Communauté de deux sexes ou assemblée de femmes ?

Charles Garcia

► **To cite this version:**

Charles Garcia. Fontevraud en Castille : Communauté de deux sexes ou assemblée de femmes ?. L'Actualité Nouvelle-Aquitaine, Espace Mendès France, 2018, Communautés d'existence, pp.40. halshs-01845327

HAL Id: halshs-01845327

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01845327>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FONTEVRAUD EN CASTILLE

Communauté de deux sexes ou assemblée de femmes ?

Peut-on imaginer une supériorité des femmes sur les hommes au Moyen Âge ? Le 10 mai 1125, le vieux monastère castillan de Vega fut donné par la reine Urraque à l'abbaye de Fontevraud en la personne de la comtesse Agnès. L'abbaye française était alors double car elle rassemblait, sur un même espace, deux communautés : l'une masculine et l'autre féminine. De manière originale, la règle locale fixait la domination des femmes sur les hommes comme l'atteste le rôle directeur de l'abbesse sur le monastère. Concrètement, la communauté masculine, soumise, était au service des moniales. Parmi les raisons avancées de la suprématie féminine fontevriste, l'humilité caractéristique des clercs médiévaux semble la plus convaincante. En effet, dans cette enceinte, l'humilité des moines fut transformée en humiliation dans un but rédempteur. Au sein de l'abbaye, la soumission fut conçue dans l'optique du salut spirituel en prenant le pari que les femmes pourraient servir au rachat des hommes grâce à la proximité potentiellement peccamineuse des premières avec les seconds. En quelque sorte, cette épreuve tentatrice supplémentaire pour les hommes était,

pour eux, le gage d'une vie éternelle s'ils parvenaient à la dépasser.

Au moment de la donation, le prieuré de Vega adopta les statuts de Fontevraud et changea d'invocation, dorénavant pour la sainte Vierge. Comme en France, le prieuré hispanique bénéficia au cours des siècles suivants d'une puissante protection royale. L'un des plus généreux rois fut Ferdinand II de León durant les années où l'une de ses tantes – Mafalda – occupa la charge de prieure de la communauté. Alphonse VIII fut lui aussi très prodigue car son épouse Leonor n'était autre que la fille d'Henri II Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine, grands protecteurs de Fontevraud. La donation de Vega à Fontevraud doit être sans doute liée au passé «féminin» du monastère. Au XI^e siècle, celui-ci faisait en effet partie de l'*infantaticum*, un ensemble de possessions organisé autour de monastères ayant à leur tête les infantes puînées léonaises célibataires.

LE POUVOIR DES MONIALES. À Vega, la prieure administrait les biens du monastère, mais seulement au titre de suppléante de l'abbesse française. Entre 1127 et 1148 la responsable fut la comtesse d'Aix Agnès, appelée parfois «de Fontevraud». Dans la majorité des cas, les donations royales et nobiliaires mentionnent uniquement la communauté féminine, comme si la

masculine n'existait pas. C'est ainsi que dans les confirmations documentaires la prieure est toujours citée la première et, lorsque le prieur est occasionnellement mentionné, il apparaît toujours en deuxième position. La prieure présidait le chapitre, c'est elle qui gouvernait, qui surveillait et qui s'occupait des affaires de la communauté, ou plutôt des communautés. Son action semble ne pas avoir été limitée par le pouvoir masculin puisqu'elle s'étendait à l'ensemble des domaines : institutionnel, économique et spirituel.

L'anthroponymie de l'époque traduit de façon évidente la domination des femmes sur les hommes. Ainsi, tandis que les noms complets de beaucoup de moniales sont consignés dans les manuscrits, on ignore ceux des hommes, prieurs exceptés dans de rares cas. L'hégémonie féminine paraît avoir été si écrasante que même le rôle des confesseurs – forcément des hommes – était réduit par rapport aux religieuses. Dans un registre relationnel similaire, la prieure avait le droit de présentation, auprès des évêques, voire de nomination, des prêtres qui desservaient les églises qui dépendaient du monastère.

Le pouvoir des moniales de Vega, surtout celui de la prieure, semble avoir été imparable. Cette femme était la principale représentante d'une autorité qu'elle exerçait sur les personnes qui gravitaient autour du monastère, un microcosme très varié qui englobait autant des hommes que des femmes, des religieux et des laïcs. Grâce aux singuliers statuts fontevristes, les prieures castillanes réussirent à arracher aux hommes quelques parcelles de pouvoir pour administrer leur cloître, se faire obéir et faire face aux défis inhérents à leur charge, aussi bien dans le domaine matériel que spirituel. La différence de la fondation de Vega par rapport aux monastères bénédictins traditionnels réside moins dans la pratique que dans les postulats établis dans les chartes de fondation, des écrits qui soulignaient la primauté de la femme sur l'homme, au sein d'une communauté double, masculine et féminine, partageant un même espace.

Charles Garcia est maître de conférences HDR en études hispaniques à l'université de Poitiers, directeur adjoint du CESCUM. Il a publié *El espacio, el tiempo y lo maravilloso en el reino de León* (ss. XI-XIII), Madrid, La Ergástula, 2018.

Par **Charles Garcia**



Charles Garcia